

## COMMUNE DE CONCOULES

### Délibération du Conseil Municipal

#### Séance du 24 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre novembre à dix-sept heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Concoules, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Marie MALAVAL, maire.

Convocation du 15 novembre 2023, affichée le 15 novembre 2023.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Jean-Marie MALAVAL, Luc BILHAUT, Thierry CHARLES, Martine PAYAN,  
Valérie BRASSEUR, Céline JOUIN, Françoise DAUDÉ.

Étaient absents les conseillers municipaux suivants :

- Mathieu EGIDIO
- Nicolas LONG
- Michel BERTE, excusé, a donné procuration à Thierry CHARLES

Valérie BRASSEUR est élue secrétaire de séance.

11 : Effectif légal du conseil municipal

10 : Nombre de membres du conseil municipal en exercice

08 : Nombre de membres du conseil municipal qui ont pris part à la délibération

**Objet : Délibération n° 20231124 06**  
**Association Concoules Animation**  
**Demande d'un local**

Le maire expose au conseil municipal la demande de l'association Concoules Animation d'un local adapté et les opportunités possibles.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du maire, après avoir délibéré et procédé au vote, se donne le temps de la réflexion et décide le report de cet ordre du jour à une prochaine séance.

Résultat du vote :    Voix contre : 0            Abstention : 0            Voix pour : 8

Ainsi fait et délibéré le même jour, mois, an que ci-dessus.

Le Maire, Jean-Marie MALAVAL

